



Profitez d'un expresso
en lisant votre journal!

482€
299€



1 an à La Libre
+ UNE NESPRESSO.

> je m'abonne

(http://abo.lalibre.be/nESPRESSO-llb?utm_source=LLB&utm_medium=lbxlin&utm_campaign=nespresso)

Le stockage d'amiante inquiète écoles et riverains à Wezembeek-Oppem

JULIEN THOMAS Publié le samedi 14 mars 2015 à 08h38 - Mis à jour le samedi 14 mars 2015 à 08h38



BRUXELLES La proximité de l'entreprise Steenacker, spécialisée dans les travaux de démolition et de terrassement, inquiète un nombre croissant de riverains ainsi que les deux écoles maternelles du quartier Gergel-Marcelis, à Wezembeek-Oppem.

Cette société a obtenu, en décembre dernier, un permis de stockage de déchets de classe 1, soit le plus haut niveau existant en Flandre, de la part des autorités provinciales. Les déchets maniés par Steenacker pouvant être très polluants, mais aussi contenir de l'amiante, la société a sollicité et obtenu le fameux permis de classe 1 en échange de certaines conditions à respecter.

L'entreprise, qui emploie 30 personnes, s'est ainsi engagée à ne stocker de l'amiante que lorsqu'il n'existe pas d'autre choix... Le problème ? La société, qui a déjà été épinglée en 2013 pour des problèmes de pollution des sols, ne rassure pas sur sa bonne volonté.

Or, le quartier est devenu, au fil des années, de plus en plus résidentiel. Et les murs de l'école maternelle du Heilig Hart College bordent littéralement le chantier à ciel ouvert de l'entreprise...

"Une fois de plus, la NV Steenacker a réussi à faire valider par les autorités sa politique du fait accompli. Sous prétexte du maintien de l'emploi et de venir en aide à une entreprise financièrement moribonde !", s'insurge Paul Willocx, membre du comité de quartier Gergel-Marcelis. Selon lui, la province aurait indiqué à l'échevine de l'Environnement que "toute entreprise qui demande la Classe 1 la reçoit afin de ne pas mettre un frein à l'activité économique".

Rappelant que Steenacker a déjà été autorisée, dans le passé, à régulariser ses problèmes de pollution, le comité de quartier se demande pourquoi la société se conformerait aux normes puisqu'elle jouit d'une certaine impunité.

Lors de la sortie de l'école voisine, quelques parents n'ont pas caché, ce vendredi, une certaine inquiétude. "J'ai lu des articles en néerlandais mais je n'ai pas tout compris", explique Mona, 69 ans, venue chercher Juliette et Arthur, ses deux petits-enfants. "Moi, je n'ai rien entendu et cette société existe depuis longtemps. Les gens n'ont qu'à pas habiter là !", tranche un papa. Plus loin, une maman indique avoir signé la pétition en ligne (NdlR : plus de 500 signatures sur www.oppem.be).

Le bourgmestre Frédéric Petit (LB-Union) explique, lui, ne comprend pas les inquiétudes. "Une représentante de la province a passé trois heures lundi pour expliquer qu'il n'y avait pas de danger", insiste-t-il.

J'aime { 82 231

Suivre @lalibrebe

g+ Suivre { 1 316

Suivez l'actualité où que vous soyez avec nos applications mobiles

(<http://www.lalibre.be/page/mobile>)